



**CNRS-INRIA
INSERM-IRD
INED-INRETS-
INRP**

En bref...

**SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr - Site web : <http://www.sntrs.fr>**

Numéro 156 du 15 mai 2008

Lettre ouverte du SNTRS CGT à la Ministre de la recherche

Madame la Ministre, vous ne devez pas dépecer le CNRS Le CNRS doit être indépendant et attractif

Malgré sa position de premier organisme de recherche fondamentale en Europe et ses nombreux succès scientifiques, le CNRS est au cœur d'une confrontation qui tend à remettre en cause son rôle, son indépendance et les garanties statutaires de ses personnels.

On connaît les appétits de la CPU qui voulait que les universités prennent le contrôle total de l'ensemble des unités mixtes de recherche. On découvre la fringale des autres EPST. Le PDG de l'INRIA affirme publiquement vouloir prendre à son compte la totalité de l'informatique française, en annexant les laboratoires de la section 7. De même, les directions de l'INSERM et de l'INRA semblent prêtes, mais sans le dire encore officiellement, à se partager le département SDV et tout ou partie du département EDD.

Aucune des conditions pour aborder de façon sereine le débat sur une réorganisation globale des missions des différents EPST et EPIC n'est actuellement présente. Le SNTRS-CGT refuse tout dépeçage du CNRS. **En recevant les organisations syndicales des EPST le 1er avril 2008, vous avez affirmé, Mme la Ministre ne pas vouloir toucher aux contours des EPST. Vous devez le préciser de façon claire.**

Le conseil d'administration du CNRS doit se prononcer le 19 juin 2008 sur son schéma stratégique. Votre feuille de route à la présidente du CNRS impose la création d'instituts et de passerelles entre le CNRS et les universités.

Concernant l'organisation du Centre, le SNTRS-CGT défend l'indépendance de l'organisme vis-à-vis du ministère. Les risques d'assujettissement existent. Au nom de l'efficacité économique, on veut polariser nos laboratoires sur les seules applications et les transferts technologiques rapides. La recherche fondamentale risque d'être stérilisée à moyen terme et sa capacité d'expertise scientifique disparaîtra. Mais la montée des lobbys idéologiques et l'audience qu'ils ont au plus haut niveau du pouvoir portent aussi le risque d'une mise sous tutelle des disciplines : quelle sera l'indépendance des recherches en sciences sociales ou la liberté pour la biologie d'utiliser les cellules souches, voire les outils de la génétique ?

Vous devez réaffirmer l'indépendance du CNRS. Si le pouvoir politique doit définir les grandes orientations, les méthodes et les outils sont de la responsabilité des scientifiques. Pour assurer cette indépendance, le CNRS devra nommer les directeurs d'instituts. Si on demande au CNRS de favoriser la mise en réseau et la coopération des laboratoires français, il faut transférer une partie notable du budget de l'ANR vers celui du CNRS. Si le ministère ne s'engage pas clairement dans les jours qui viennent sur l'intégrité, l'indépendance et le budget du CNRS, la réforme ne pourra être comprise que comme la volonté de démembrer le CNRS. Mme la Ministre, vous prendriez dans ce cas la responsabilité d'une déstabilisation majeure de la recherche française.

Il faut rendre les carrières attractives. Pour le SNTRS-CGT, les garanties d'indépendance et de liberté qu'apporte le statut de titulaire fondent en grande partie l'attractivité du CNRS vis-à-vis des jeunes scientifiques français et étrangers. La recherche française a besoin de recruter. La gangrène de la précarité montante doit s'arrêter. Il faut un plan pluriannuel de création d'emplois chercheurs et ITA, et l'emploi sur poste de titulaire doit être la règle. Les chaires juniors proposées par la direction du CNRS n'ont d'intérêt que si elles ne se font pas au détriment des postes de titulaires. Il y a d'autres mesures possibles pour favoriser la mobilité entre les organismes et les universités. Nous demandons qu'elles soient également étudiées.

Votre ministère vient d'annoncer des mesures ponctuelles pour les carrières des enseignants-chercheurs et des personnels techniques des universités. On ne peut pas ignorer les personnels de la recherche publique plus longtemps. Pour les EPST, il est grand temps d'ouvrir les négociations de façon sérieuse. Le SNTRS-CGT a des propositions, il vous demande de les prendre en compte. Il appelle les personnels à se mobiliser pour l'amélioration des carrières et pour la défense de l'emploi.

Villejuif, le 14 mai 2008